

freiheit-liberté

août 2026 | Lettre d'information Priorité Liberté | Case postale 470, CH-8702 Zollikon | www.freiheit-liberte.ch



Editorial

Le principe de milice est profondément ancré en Suisse. Il s'applique à l'armée, aux nombreuses associations, mais aussi à la vie politique. Le parlement de milice est une caractéristique déterminante de notre système politique. Il présente l'avantage de permettre aux parlementaires de mettre à profit leur expérience professionnelle – et bien sûr militaire – au sein du Parlement, ce qui conduit à des décisions ancrées dans la réalité et donc adaptées à la pratique.

Les membres de l'Assemblée fédérale n'exercent pas leur mandat parlementaire à titre professionnel, mais parallèlement à leur activité professionnelle proprement dite. C'est pourquoi les parlementaires entretiennent souvent un lien étroit avec la réalité professionnelle et quotidienne de la population. Le fait que la Suisse dispose de parlements de milice, tant au niveau cantonal qu'au niveau fédéral, n'est d'ailleurs pas prévu par la loi, mais relève simplement d'une pratique bien établie et éprouvée.

Il en va autrement en Allemagne : le mandat au Bundestag est considéré comme une activité à temps plein. Les activités secondaires sont autorisées, mais doivent être déclarées conformément aux dispositions légales en matière de transparence. Les règles sont encore plus strictes en France, où les mandats au Sénat ou à l'Assemblée nationale s'exercent à temps plein.

Ces différences s'estompent de plus en plus. En Suisse, les indemnités versées aux parlementaires, souvent liées à des mandats annexes, sont désormais si élevées que de plus en plus d'élus se consacrent à la politique à plein temps. Cela se fait au détriment des élus de milice, qui exercent leur mandat parallèlement à leur activité professionnelle : ils sont confrontés à un nombre croissant de propositions et de dossiers et ont de plus en plus de mal à faire face à la bureaucratie.

Faisons en sorte qu'en 2027, davantage d'entrepreneurs soient élus à Berne!

Markus Schnyder, conseiller national
Membre du comité de la CI Priorité Liberté

Des impôts plus élevés et de nouvelles interdictions ?

Bientôt interdit d'être joyeux ?

Les interdictions ont la cote dans les milieux de gauche – tout comme l'idée selon laquelle il incombe aux responsables politiques de guider les citoyens dans leur vie quotidienne. Des prescriptions alimentaires aux interdictions de publicité, les domaines d'intervention des autorités se multiplient. L'alcool a toujours fait l'objet d'une attention particulière.

«Même la modération doit être pratiquée avec modération»: Épicure défendait le plaisir, mais sans excès. À l'inverse, la modération radicale serait tout aussi néfaste que le fait de vivre sans mesure. Ces réflexions judicieuses sont régulièrement ignorées par les responsables politiques. Les initiatives visant à interdire la publicité, à restreindre la consommation ou à instaurer des prix minimums ont le vent en poupe.

Un seuil d'alcoolémie au Parlement?

Oleg Gafner, un jeune député vert vaudois, a lancé une initiative d'un genre particulier. Il observe avec inquiétude la consommation d'alcool au sein du Grand Conseil vaudois. Pour lui, la cause de nombreuses mauvaises décisions est claire: c'est l'alcool qui est en cause. En effet, à la cafétéria du Grand Conseil, il a vu des collègues assis ensemble. Plusieurs bouteilles de vin trônaient sur la table, tandis que les discussions portaient sur des sujets n'ayant rien à voir avec la politique. Une situation intolérable.

Il estime problématique qu'il n'existe aucune loi au Grand Conseil régissant la consommation d'alcool, car une consommation excessive altère le jugement et la perception de la réalité. C'est pourquoi M. Gafner réclame un taux d'alcoolémie maximal au Parlement, à l'instar du code de la route. On ignore encore comment cela sera contrôlé et, le cas échéant, sanctionné. Une autre question se pose également: n'y a-t-il pas aussi des parlementaires qui sont parfaitement sobres et qui votent néanmoins faux?

Un PS sans alcool?

Le PS de la ville de Zurich a abordé un point controversé. Un ancien candidat au conseil municipal souhaite interdire de manière générale la vente d'alcool lors des manifestations du parti. Il invoque son passé de toxicomane: lors de ces événements, il serait constamment tenté de rechuter. C'est pourquoi il estime qu'il est juste de bannir l'alcool des manifestations du PS. Sa section locale a déjà franchi ce pas.

L'alcool serait comme une arme et une cause majeure de violence domestique. Il faudrait donc non seulement bannir les munitions militaires

des foyers, mais aussi limiter la consommation d'alcool. D'un point de vue politique, une chose est claire: cela scelle la fin de la gauche caviar. Le PS a rejeté la proposition après d'intenses discussions. À la place, un groupe de travail chargé de promouvoir davantage l'inclusion a été mis en place.

Les Verts libéraux en faveur d'une hausse des impôts

La présidente du groupe parlementaire du PVL, Corina Gredig, a quant à elle suscité la surprise au Parlement fédéral. Au printemps, elle a réclamé une augmentation de la taxe sur les spiritueux. Elle a estimé qu'il n'était pas normal que les taxes sur les alcools à forte teneur en alcool n'aient pratiquement pas augmenté au cours des 25 dernières années. L'objectif: générer de nouvelles recettes pour assainir le budget fédéral.

Le Conseil fédéral rejette cette motion et souligne que les écarts de prix importants sur l'alcool favorisent le tourisme d'achat et la contrebande. Une partie de la demande risquerait ainsi de se déporter vers l'étranger: «Dans ces conditions, cela pourrait même entraîner une baisse des recettes au lieu de l'augmentation escomptée.» Gredig ne se laisse pas décourager et réclame parallèlement une hausse de la taxe sur le tabac, c'est-à-dire une augmentation du prix des cigarettes.

Les décisions du Conseil national et du Conseil des États, qui ont approuvé une intervention du conseiller aux États centriste Benedikt Würth, sont porteuses d'espoir. Le Parlement oblige le Conseil fédéral à suspendre de nouvelles directives et campagnes en faveur de la modération en matière d'alcool. L'excès n'a pas sa place ici non plus.



20e remise du «paragraphe rouillé»

Un anniversaire pour la liberté

En mai 2026, la CI Priorité Liberté a décerné pour la 20e fois le «paragraphe rouillé». Cet anniversaire s'est déroulé en présence de nombreux participants à Zurich. Le prix de cette année revient à la ville de Zurich. Le conseiller municipal Michael Schmid reçoit le «paragraphe rouillé» pour sa proposition visant à interdire la publicité par affiches dans l'espace public.

L'«Aura» à Zurich offrait le cadre idéal pour un anniversaire particulier: pour la 20e fois, la CI Priorité Liberté a décerné le «paragraphe rouillé» et a mis en lumière les excès bureaucratiques les plus absurdes du canton. Plus de 420 participants ont assisté à cet événement traditionnel. L'ambiance dans la salle comble était à la fois joyeuse et politique – un mélange réussi entre une critique humoristique de la frénésie réglementaire et un débat objectif.

L'interdiction des affiches l'emporte

Le résultat du vote en ligne était sans appel: plus de la moitié des voix sont allées au conseiller municipal zurichois Michael Schmid. Le représentant de la Liste alternative (AL) a demandé au conseil municipal d'interdire de manière générale les affiches commerciales et la publicité extérieure dans l'espace public. Cette mesure concernerait non seulement les emplacements d'affichage classiques, mais aussi les espaces publicitaires aux arrêts de bus, dans les tramways, dans les gares ou sur les bâtiments.



Gregor Rutz remet le «paragraphe rouillé» à Michael Schmid

La motion a été adoptée de justesse par le conseil municipal et est actuellement entre les mains du conseil communal, qui doit élaborer des propositions sur lesquelles le conseil municipal devra ensuite se prononcer à nouveau. Les critiques sont multiples: outre le reproche selon lequel il s'agirait d'une ingérence paternaliste à l'égard de l'économie, du commerce et de la culture, diverses questions juridiques restent en suspens. Même le conseil municipal, dominé par la gauche et les Verts, rejette une interdiction générale de la publicité extérieure.



Table ronde avec Filippo Leutenegger, Peter Spuhler, Gregor Rutz et Reto Brennwald

Un «animateur vélo» controversé

Les autres nominations ont également suscité des rires. La conseillère d'État bâloise Esther Keller s'est classée deuxième. Son département souhaite orienter les habitudes de mobilité des employés cantonaux grâce à un nouveau poste à temps partiel d'«animateur vélo». L'objectif est d'inciter les collaborateurs à se rendre au travail à vélo, à pied ou en transports en commun. Une indemnité forfaitaire vélo devrait également être versée à titre d'incitation. La médaille de bronze a été décernée à la station de recherche fédérale Agroscope pour son projet de raclette végétale à base de graines de tournesol. Vient ensuite la Gespa, qui se penche, avec divers tribunaux, sur la question de savoir si les paris sur les courses de chèvres de l'OLMA relèvent davantage des paris sportifs ou des jeux de hasard. La cinquième place a été remportée par l'initiative vaudoise visant à instaurer un taux d'alcoolémie maximal au Parlement.

Si la soirée est restée divertissante malgré l'absurdité des thèmes abordés, c'est aussi grâce au duo d'animateurs Claudia Isler et Reto Brennwald. Tous deux ont mené ce programme dense avec assurance, vivacité d'esprit et une bonne dose d'humour.

Les 20 ans de la CI Priorité Liberté

Les tables rondes organisées entre les sessions de nomination, auxquelles participaient des personnalités de premier plan du monde économique et politique suisse, ont constitué l'un des moments forts de l'événement. La première table ronde était consacrée à l'anniversaire de la CI Priorité Liberté. L'association a été fondée à l'automne 2006, en marge de la session «extra muros» à Flims. L'entrepreneur Peter Spuhler, Filippo Leutenegger, figure de proue du PLR, et Gregor Rutz, président de la CI Priorité Liberté, ont fait la revue du passé.

L'année de la création de la CI Priorité Liberté, 1'637 interventions parlementaires avaient été déposées. Aujourd'hui, on en compte déjà plus de 3'500 par an. Ce déluge d'interventions a un coût: une intervention engendre en moyenne environ 7'000 francs de frais. La diffusion rapide dans les médias sur les portails Internet, mais aussi le fait que les interventions puissent aujourd'hui être déposées très facilement par voie électronique, sont à l'origine de cette augmentation massive.

Une vague de réglementations sans fin?

Mais l'administration contribue elle aussi à cette avalanche de réglementations. Melanie Racine, vice-présidente des Jeunes libéraux-radicaux, a mis en lumière la croissance problématique des effectifs dans l'administration et a expliqué pourquoi l'État doit de toute urgence se rationaliser. L'initiative «Frein à l'administration» vise à remédier à cette situation et à empêcher que l'administration fédérale ne continue de se gonfler. Ce thème a également été abordé lors de la table ronde qui a suivi, avec la conseillère aux États Petra Gössi, le conseiller national Michael Götte et l'avocat Matthias Müller. Le trio a débattu des valeurs fondamentales libérales et des solutions efficaces pour lutter contre la croissance effrénée de l'État.

Après la cérémonie de remise des prix, la soirée s'est poursuivie dans une ambiance conviviale. Les invités ont profité de l'occasion pour célébrer cet anniversaire comme il se doit. Jusqu'à tard dans la nuit, les rires, les débats et les toasts se sont succédé. Une soirée réussie à tous égards, qui a prouvé que l'engagement en faveur de la liberté est aujourd'hui plus actuel et plus important que jamais.

Du frein à l'endettement au frein administratif

Mettre un terme à la croissance excessive de l'administration

Les dépenses annuelles de la Confédération atteindront bientôt les 90 milliards de francs. Parallèlement, l'administration fédérale ne cesse de s'étendre. Elle emploie désormais près de 44 000 personnes. L'«initiative pour un frein administratif» vise à empêcher toute nouvelle expansion de l'administration.

Les dépenses annuelles de personnel au niveau fédéral s'élèvent à environ 6,5 milliards de francs. Un chiffre colossal. Et bien que la Confédération prévoie de réaliser environ 180 millions de francs d'économies sur les effectifs d'ici 2028, 400 nouveaux postes sont à nouveau prévus au budget pour l'année en cours. La situation est similaire – voire pire – au sein des administrations cantonales.

L'administration ne cesse de croître depuis des années

La croissance du secteur public est une tendance observable depuis des décennies. Ainsi, l'emploi au sein de l'État ou des entreprises publiques a augmenté de près de 20 % ces dernières années. Dans les entreprises privées, cette hausse n'a été que de 14 %. Parallèlement, l'écart salarial se creuse : à formation et poste égaux, les employés de la Confédération gagnent environ 12 % de plus que leurs homologues du secteur privé.

Hans Letsch, ancien conseiller aux États radical d'Argovie, a publié en juin 1996 un ouvrage très remarqué intitulé «Arrêtez l'État – il coûte trop cher !». Letsch écrivait qu'il ne s'en prenait pas en premier lieu à la gauche, car celle-ci défendait son programme politique. Son mécontentement visait plutôt «les "gentils" au sein de ses propres rangs libéraux-radicaux et d'autres formations bourgeoises, qui, certes, se déclaraient en faveur de "plus de liberté et moins d'État" dans leurs discours dominicaux et leurs programmes politiques, mais qui, dans la pratique politique quotidienne, ne cessaient de renforcer l'influence de l'État». En 1996, les dépenses fédérales s'élevaient à 43,8 milliards de francs. Hans Letsch n'aurait guère été ravi s'il avait su que ce chiffre dépasserait les 87 milliards de francs trente ans plus tard.

Une alliance multipartite passe à l'action

Une alliance bénéficiant d'un large soutien entend désormais mettre un terme à ces évolutions. Sous l'égide des Jeunes libéraux-radicaux, un comité s'est constitué, auquel participent également divers représentants du comité directeur de la CI Priorité Liberté: Olivier Feller (PLR VD), Diana Gutjahr (UDC TG), Fabio Regazzi (Centre TI) et Gregor Rutz (UDC ZH). Melanie Racine,

vice-présidente des Jeunes libéraux-radicaux, est quant à elle en première ligne de ce combat.

L'objectif principal de cette « initiative pour un frein administratif » est simple : les dépenses totales de personnel de l'administration fédérale centrale et décentralisée ne doivent pas augmenter, en pourcentage, plus que le salaire médian suisse. La Suisse ayant tiré de bonnes leçons du frein à l'endettement, le frein administratif doit suivre le même principe. Cette initiative vise à permettre de contrôler de manière fiable la croissance de l'administration fédérale sans qu'il soit nécessaire de procéder à des réductions d'effectifs.

Simplifier les procédures

Les chiffres sont impressionnants : depuis 2010, les dépenses de personnel de l'administration fédérale centrale ont augmenté de 32 %. La pression en faveur des économies étant quasi inexistante, l'administration a été incitée à embaucher sans cesse de nouveaux collaborateurs. Le « frein administratif » vise désormais à inciter à simplifier les processus et à utiliser plus efficacement les ressources existantes. Limiter la croissance administrative revient inévitablement à freiner l'expansion de la bureaucratie et des exigences administratives supplémentaires. Cela renforce le modèle de réussite suisse.

Une lueur d'espoir au Conseil national

L'idée d'un « frein administratif » fait également l'objet de discussions au niveau cantonal. Le canton d'Argovie a récemment décidé d'inscrire une disposition en ce sens dans sa Constitution cantonale. La croissance de l'administration cantonale ne doit pas dépasser celle de la population résidente permanente.

Une petite lueur d'espoir se profile également au Parlement: le 15 décembre 2025, le Conseil national a adopté, par 98 voix contre 92, une motion visant à introduire un plafond fixe pour les postes à temps plein au sein de la Confédération. L'alliance entre le PLR, l'UDC et le Centre a remporté ici une victoire importante. La motion est actuellement en suspens au Conseil des États.

Alerte aux paragraphes

Un office fédéral des piscines?

La conseillère nationale Gabriela Suter s'inquiète, face à la multiplication des vagues de chaleur, de l'accès de la population à des zones de baignade en ville. Selon elle, les rivières devraient être davantage utilisées comme espaces de loisirs de proximité. L'exemple de Paris montre comment il est possible de se baigner en toute sécurité sur la Seine grâce à des zones de baignade flottantes en plein cœur de la ville. Le Conseil fédéral devrait donc examiner si des zones de baignade flottantes pourraient être mises en place dans les cours d'eau suisses.

La réponse du Conseil fédéral est sans équivoque: il ne voit pas la nécessité d'agir, car il s'agit d'une compétence cantonale ou communale. Les cours d'eau suisses sont déjà très fréquentés par des canots pneumatiques, des nageurs ou des bateaux de ligne. Les zones de baignade flottantes doivent être considérées comme des installations situées dans l'espace aquatique. Il convient donc de respecter tant la loi sur la pêche que l'ordonnance sur la protection des eaux.

Extinction des feux à Zurich

Les escapades bureaucratiques de la ville de Zurich deviennent de plus en plus absurdes. Désormais, l'utilisation de lampes de table ou de guirlandes lumineuses devrait être interdite dans les terrasses de restaurants situées sur le domaine public. Ce n'est pas un poisson d'avril, mais une nouvelle stratégie : les émissions lumineuses dans l'espace public doivent être réduites.

Selon le service municipal des travaux publics, la lumière diffusée de manière non ciblée dans l'environnement ou trop intense pourrait nuire à la faune et à la flore. Elle pourrait également avoir des effets négatifs sur la santé humaine.

Peut-être qu'un peu plus de joie de vivre serait meilleur pour la santé que cette triste extinction des lumières à l'heure de l'apéritif ?

Interdiction de circuler en cas de canicule ?

Les partis de gauche aimeraient, dans l'idéal, bannir purement et simplement les voitures de la ville de Zurich. Les Verts viennent désormais de lancer de nouvelles propositions. Il s'agirait ainsi d'envisager une «restriction temporaire du trafic individuel motorisé» lorsque la température et l'humidité de l'air mesurées officiellement atteignent un certain seuil. Cela signifie que si la température dépasse par exemple les 30 degrés un jour donné, une interdiction de circulation s'appliquera aux voitures et aux motos jusqu'à 22 heures. Justification: la réduction du trafic contribuerait à diminuer la chaleur et à «préserver la qualité de vie (...) de la population». On ne peut qu'en rester stupéfait.

Point final

L'humour serat-il désormais réglementé, lui aussi?

Tout le monde sait bien que l'administration fédérale n'est pas réputée pour son sens de l'humour. Mais le fait que les fonctionnaires fédéraux se soient désormais fixé pour objectif de réglementer les blagues est tout aussi déconcertant qu'étonnant. Surtout si l'on considère le contexte: on prétend en effet que les blagues seraient une cause potentielle de violence. On oublie pourtant que ce sont justement les blagues qui permettent de désamorcer les tensions.

Dans le cadre de la «Stratégie pour l'égalité 2030», le Bureau fédéral de l'égalité a récemment lancé une campagne contre la violence domestique, sexuelle et liée au genre. Lorsque la Confédération mène des campagnes, elle voit les choses en grand. Outre six affiches, des tracts sont également distribués. Ceux-ci sont disponibles en 13 langues: outre les quatre langues nationales, ils existent également en anglais, espagnol, portugais, albanais, turc, russe, ukrainien, arabe et serbo-croate.

Surveillance morale

Sous prétexte de vouloir lutter contre la violence domestique, la Confédération affiche dans toute la Suisse des affiches sur lesquelles on peut lire: «Les blagues se font à tes dépens. Toujours.» Au lieu de riposter ou d'en rire face à ces remarques désinvoltes, le citoyen est invité à composer un numéro de téléphone pour obtenir «des conseils et de l'aide». Le site web de la campagne met en garde: «La violence commence plus tôt que tu ne le penses». En Suisse, le citoyen paie donc des impôts pour que l'État exerce une surveillance morale sur sa communication au quotidien. Ou, pour reprendre les termes de la doctrine sociale catholique: chaque personne possède une dignité inviolable et doit être prise au sérieux. Et c'est précisément ce que l'administration fédérale ne fait manifestement pas, puisqu'elle ne fait même pas confiance aux citoyens pour savoir gérer l'humour.

Ce n'est peut-être pas un hasard, mais le résultat d'une logique administrative dangereuse. Les blagues suscitent des émotions et recèlent souvent quelque chose d'incontrôlable, voire de subversif. Chaque blague peut être une petite révolution. Et c'est précisément ce que l'esprit administratif ne supporte pas: que le peuple rit sans demander la permission au préalable, qu'il échappe au contrôle pédagogique, qu'il ne puisse pas, l'espace d'un instant, être instruit, encadré et classé.

Un rapport perturbé à l'ironie

An En soi, cette campagne est tout simplement absurde. Mais il n'y a pas de quoi rire. On ferait bien de prendre cet activisme administratif au sérieux. Les campagnes ne sont toujours qu'un début

– à l'instar des campagnes de sensibilisation dans le domaine des produits de consommation, qui sont souvent suivies de taxes incitatives, d'interdictions publicitaires et de l'obligation d'apposer des avertissements. Pour reprendre les mots de George Orwell: «Si la liberté a un sens, c'est bien celui du droit de dire aux gens ce qu'ils ne veulent pas entendre.» Un appareil d'État qui jette le discrédit sur la parole n'a pas à cœur les intérêts des citoyens.

Ou, comme l'a formulé un auteur dans la Neue Zürcher Zeitung: «Dans ce cas, comme dans d'autres débats menés au nom des minorités, le risque existe que la cause de la protection des victimes soit détournée pour prendre toute la société en otage sur le plan moral, afin de restreindre ainsi la marge de ce qui est acceptable.» L'esprit «woke» qui prévaut aujourd'hui entretient fondamentalement un rapport malsain avec la satire et l'ironie: «On veut trop vite mettre sous cloche tout ce qui semble dangereux.» Ce n'est pas la moquerie qui est dangereuse, mais le «sérieux moralisateur avec lequel on tente de l'éliminer» (Giuseppe Gracia, NZZ du 19 juin 2026).



Nouveaux membres du comité directeur

Le comité directeur de la CI Priorité Liberté s'est encore rajeuni. Il compte toujours parmi ses membres les conseillers nationaux Gregor Rutz (UDC ZH, président), Thomas Rechsteiner (Centre AI, vice-président) et la conseillère aux États Petra Gössi (PLR SZ, vice-présidente). Christian Schindler (PLR ZH, trésorier), la conseillère nationale Diana Gutjahr (UDC TG) et le conseiller aux États Fabio Regazzi (Centre TI) en font également toujours partie. Les conseillers nationaux Olivier Feller (PLR VD) et Markus Schnyder (UDC GL) ainsi que Melanie Racine (vice-présidente des Jeunes libéraux-radicaux) viennent désormais renforcer le comité directeur.



Manifestations

Congrès d'automne 2026 Vendredi, 23. octobre 2026

«Haus der Freiheit»
Landgasthof Sonne, Wintersberg
9642 Ebnat-Kappel

21e remise du «Paragraphe rouillé» Mardi, 18. mai 2027

«Aura», Bleicherweg 5, 8001 Zurich

Impressum



Priorité Liberté
Case postale 470, CH-8702 Zollikon
T +41 43 499 40 33, F +41 44 391 32 30
info@freiheit-liberte.ch
www.freiheit-liberte.ch
CCP: 85-518003-6
Tirage: 1'000 Ex.